



70577 - Le remuement de la langue est-il une condition de valide de la lecture du Coran ?

question

Devons-nous remuer nos lèvres quand nous prononçons un dhikr comme par exemple celui prononcé quand on entre dans les toilettes ou faut-il se contenter de penser le dikhr ? La même question s'applique aux dhikr dits quand on s'apprête à dormir et au matin...

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le rappel d'Allah Très Haut (dhikr) fait partie des plus nobles actes du musulman ; il associe la langue, le cœur et les autres organes.

Cheikh Abd Rahman as-Saadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « L'expression **dhikr Allah** (rappel d'Allah) englobe tout ce qui rapproche le fidèle à Allah en fait de croyances de pensées, de sentiments, d'efforts physiques, de louanges à Allah, d'acquisition et de transmission d'un savoir utile, etc. Tout cela participe du rappel d'Allah ».

Voir ar-Riadh an-Nadhia, p. 245.

Cheikh Ibn Outhaymine a dit : « Le rappel d'Allah se fait par le cœur, par la langue et par les autres organes. Mais celui effectué par le cœur prime en vertu de cette parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : **Certes le corps comporte un morceau ;s'il est en bon état tout le corps l'est. S'il est en mauvais état tout le corps le devient également : c'est le cœur** (rapporté par al-Boukhari et Mouslim). Le rappel (d'Allah) par le cœur constitue l'axe de la pratique selon la parole du Très Haut : **Et n' obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier.** (Coran, 18 : 28). Procéder au rappel d'Allah par la langue ou par d'autres organes sans la participation du cœur est



très insuffisant. C'est comme un corps sans âme.

Le rappel d'Allah par le cœur consiste à réfléchir sur les signes d'Allah, à L'aimer, à Le vénérer, à retourner vers Lui, à Le craindre, à se confier à Lui entre autres actes engageant le cœur.

Quant au rappel par la langue, il consiste à prononcer toute parole de nature à rapprocher l'homme à Allah, et la meilleure des paroles est : **Il n'y a point de dieu en dehors d'Allah** .

Quant au rappel effectué par les organes, il consiste en toute action susceptible de nous rapprocher d'Allah comme la posture debout observée dans la prière (musulmane), l'inclinaison, la prosternation, la guerre religieuse, et la zakate (impôt religieux). Tout cela participe du rappel d'Allah puisqu'on l'entreprend par obéissance pour Allah et qu'en le faisant on rappelle Allah. C'est pourquoi Allah Très Haut dit : **Le rappel d' Allah est certes ce qu' il y a de plus grand**. (Coran, 29 : 45). Certains ulémas disent que la prière revêt cette importance parce qu'elle contient le plus important rappel d'Allah.

C'est une des deux explications faite de ce verset.

Voir Tafsir de sourate al-Baqara, 2/167-168.

Deuxièmement, les dhikr dits par la langue comme la lecture du Coran, la prononciation des formules :

- soubhana Allah
- al-hamd lillah
- laa ilaaha illa Allah

et les dhikr dits au matin, au soir ou quand on entre dans les toilettes et d'autres nécessitent le remuement de la langue ; l'on ne saurait les prononcer valablement sans remuer sa langue.

Dans al-Bayane wa at-Tahsil (1/490) Ibn Rushd rapporte que l'imam Malick fût interrogé à propos de celui qui récite (le Coran) dans ses prières sans s'entendre ni se faire entendre ni remuer sa



langue.. Il répondit ainsi : Ce n'est pas une récitation, car la vraie récitation entraîne le remuement de la langue ».

Dans Bada'i as-Sana'i (4/118) al-Kaassani dit : La récitation ne peut pas se faire sans le remuement de la langue. Ne vois-tu pas que si le prier capable de réciter (le Coran) le fait sans remuer sa langue sa prière reste invalide ? De même si quelqu'un jure de ne pas réciter le Coran puis y jette un regard et en comprend le sens sans remuer sa langue, il ne violerait pas son serment ? Il veut dire par là que l'intéressé n'aurait fait que regarder.

Cela s'atteste encore dans le fait que les ulémas interdisent à la personne ayant contracté une souillure de lire le Coran (audiblement) tout en l'autorisant à y regarder voire à le lire par le cœur sans remuer la langue. Ce qui implique l'existence d'une différence entre les deux façons de lire et indique que sans le remuement de la langue, il n'y a pas de lecture. Voir al-Madjmou », 2/187-189.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes : « Faut-il remuer la langue en récitant le Coran dans la prière ou peut-on se contenter d'une récitation du cœur ?

Il a répondu ainsi : La récitation doit se faire par la langue. Si on le fait par le cœur dans la prière, cela ne suffit pas. Ceci est valable pour l'ensemble des dhikr ; il ne suffit pas de les faire par le cœur car, en les faisant il faut remuer la langue et les lèvres .

Madjmou Fatawa d'Ibn Outhaymine, 13/156.

Allah le sait mieux.